

Intervention à façon

Surveiller les digues en crue

Quand ?	Sur demande
Où ?	Sur demande
Qui ?	France Dignes mobilisera des experts et acteurs locaux du territoire
Coût ?	Sur devis

Format

En complément de nos Journées techniques et Web'Tech, France Dignes propose à ses adhérents un nouveau format « d'intervention à façon ».

Sur 2 jours, ces interventions à façon mixent **apports théoriques, exercices pratiques, échanges et retours d'expérience** des acteurs locaux, ou encore **visites de terrain**.

A la demande d'un gestionnaire (ou d'un territoire), l'intervention est adaptée en **co-construction** avec la structure demandeuse pour répondre aux spécificités du terrain et y associer les acteurs locaux.

Objectifs

L'objectif de cette intervention « Surveiller les digues en crue » est de présenter les bases de la gestion des digues en crue et permettra aux participants de :

- **Comprendre leurs missions** et comment elles s'articulent avec les autres acteurs du territoire à tous les stades : en veille, en crue et en crise ;
- **Connaître leurs ouvrages** (particularités, point faibles, accès) et **identifier les désordres** (caractériser leur gravité, définir les actions à entreprendre);
- **Echanger sur leur organisation interne de gestion de crue** : mise en place des astreintes, comment agir de manière opérationnelle en cas de crue : Quels outils de suivi des prévisions météo consulter? Où trouver les informations sur les ouvrages nécessaires à leur surveillance en crue? Quelles actions déclenchées selon le niveau d'alerte? Qui informer? Quand et qui mobiliser pour surveiller/ réaliser des travaux d'urgence ? Etc.

Public ? Format uniquement proposé aux adhérents de France Dignes

Plus d'informations : beatrice.tourlonnias@france-dignes.fr

Intervention à façon

Surveiller les digues en crue

Module 1 : Introduction - Pourquoi surveiller les ouvrages de protection contre les inondations?

- Qu'est-ce qu'un ouvrage de PI ?
- Quelles sont les missions du gestionnaire des ouvrages de PI ?
- Quels acteurs associés à la gestion de crue, et leur articulation avec les acteurs de la gestion de crise (Services de l'Etat RDI, SPC, SDIS, communes, etc.)?

Complément possible : témoignage du RDI et /ou des communes impliquées dans la surveillance des ouvrages/ gestion de crise

Module 2 : L'organisation de la surveillance des ouvrages au sein de votre structure (en fonctionnement normal/en crue)

- Quels sont les acteurs impliqués à la surveillance des ouvrages (en interne/externe) et qui fait quoi ?
- Quels sont les outils disponibles pour assurer ces missions ?
- Comment organiser l'astreinte (optionnel) ?
- Comment gérer la communication en période de crue en interne/vers l'extérieur (optionnel) ?

Adaptation possible : détailler cette présentation sur la base de vos consignes

Complément possible : exercice de simulation de crue (exercice type ou sur la base de vos consignes); témoignages d'autres gestionnaires du territoire; REX sur la gestion d'une crue vécue par votre structure; témoignages d'autres services internes à votre structure ayant mis en place l'astreinte;

Module 3 : Surveiller vos ouvrages de protection contre les inondations

- Quelles sont les caractéristiques des ouvrages de PI présents sur votre territoire (caractéristiques techniques, principales faiblesses, localisation et accès, etc.) ?
- Quels sont les principaux mécanismes de dégradation des ouvrages de PI et comment les détecter ?
- Comment organiser les visites sur le terrain, en période de crue (préparation en amont, les éléments déclencheurs de la visite, les informations à observer / à collecter, les règles à respecter pour rester en sécurité) ?

Adaptation possible : détailler cette présentation sur la base de vos documents d'ouvrages et consignes de surveillance

Complément possible : visites terrain

Module 4 : Réaliser des travaux d'urgence

- Comment organiser l'intervention des équipes/ d'entreprises en cas d'urgence?
- Quelle intervention, pour quel type de désordre?

Complément possible : témoignages d'autres gestionnaires du territoire

Intervention à façon

Surveiller les digues en routine

Quand ?	Sur demande
Où ?	Sur demande
Qui ?	France Dignes mobilisera des experts et acteurs locaux du territoire
Coût ?	Sur devis

Format

En complément de nos Journées techniques et Web'Tech, France Dignes propose à ses adhérents un nouveau format « d'intervention à façon ».

Sur 2 jours, ces interventions à façon mixent **apports théoriques, exercices pratiques, échanges et retours d'expérience** des acteurs locaux, ou encore **visites de terrain**.

A la demande d'un gestionnaire (ou d'un territoire), l'intervention est adaptée en **co-construction** avec la structure demandeuse pour répondre aux spécificités du terrain et y associer les acteurs locaux.

Objectifs

Cette intervention vient en **complément à la [JT Organiser la surveillance des digues](#)** :

- **La journée technique** vise en priorité les agents chargés d'organiser la surveillance et approfondira les **aspects réglementaires et organisationnels** (élaboration des documents d'organisation, échanges avec les partenaires impliqués dans la surveillance des ouvrages, etc.) ;
- **L'intervention à façon** visera les agents de terrain qui mènent les diagnostics in situ afin de leur apporter des **connaissances plus techniques** sur le diagnostic des désordres, etc.

La visite de terrain se fera en présence d'experts (le SCSOH, expert INRAE, un BE ou gestionnaire habitué à réaliser des VTA) pour apporter conseils/ compléments sur l'identification des désordres et les façons de les traiter.

Public ? Format uniquement proposé aux adhérents de France Dignes

Plus d'informations : beatrice.tourlonnias@france-dignes.fr

Intervention à façon

Surveiller les digues en routine

Module 1 : Introduction - Pourquoi surveiller les ouvrages de protection contre les inondations?

- Quelles obligations réglementaires?
- Quel objectif opérationnel des VTA?
- Quels sont les ouvrages à surveiller ? Rappels terminologique sur les ouvrages de PI et autres éléments entrant dans le périmètre de la VTA

Complément possible : Intervention des services de l'état sur les attendus réglementaires

Module 2 : L'organisation de la surveillance des ouvrages au sein de votre structure (en fonctionnement normal)

- Comment la structure s'est organisé pour assurer ces missions (articulation entre visite périodique, VTA, entretien et gestion de crue)?
- Quels sont les outils disponibles pour assurer ces missions ?

Adaptation possible : détailler cette présentation sur la base du document d'organisation

Complément possible : témoignages d'autres gestionnaires du territoire sur leur organisation

Module 3 : Préparer une VTA

- Définir les ouvrages à visiter : planifier les visites, connaître les caractéristiques des ouvrages (caractéristiques techniques, principales faiblesses, localisation et accès, etc.) ?
- Anticiper les accès et la bonne visibilité sur les ouvrages
- Préparer le matériel nécessaire

Complément possible : Exercice pratique pour charger les données nécessaires sur SIRS mobile

Module 4 : Mener la VTA

- Connaître les principaux mécanismes de dégradation des ouvrages de PI et savoir les détecter ?
- Mener son inspection visuelle concrètement : où se placer, que relever (aspects généraux, singularités, végétation, etc.)?

Complément possible : Exercice pratique sur le terrain en présence d'un BE ou un SCSOH

Module 5 : Donner suite à la VTA

- Hiérarchiser le degré de gravité et prévoir des diagnostics complémentaires
- Rédiger le rapport de VTA (format attendu)
- Planifier les interventions nécessaires et suivi

Complément possible : Intervention d'un BE ou un SCOH pour définir les niveaux d'urgence; utilisation du module VTA du SIRS